



Siège social :

29 rue des Béziers 35310 BREAL SOUS MONTFORT

Tél : 06.75.51.29.42 mail : president@lbtada.fr

Rennes le 18 août 2024

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la LBTDA

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
La prochaine Assemblée Générale aura lieu :
Le samedi 28 septembre 2024 à 14 heures
Maison de Quartier de Villejean
2 Rue de Bourgogne
35000 Rennes

Ordre du jour : Points relevant de l'assemblée générale de la ligue

- Bilans moral et financier
- Élection du Comité directeur de la Ligue pour l'olympiade 2024-2028
- Approbation du nouveau Président de la Ligue

Il est rappelé que selon les nouveaux statuts adoptés en AG extraordinaire du 9 juin 2024, le scrutin ne peut accueillir que des listes d'au moins 7 membres (10 maximum) constituées de femmes et d'hommes alternativement (ou inversement). Ces listes sont à envoyer à la FFTDA au moins 15 jours avant l'AG avec pour chaque candidat une photocopie de son passeport comportant son identité, son grade, le timbre de licence de la saison en cours et un extrait de son casier judiciaire de moins de 3 mois.

Pour cette assemblée générale, seuls les Présidents de clubs (ou leurs représentants mandatés et porteur d'une procuration ainsi que de son propre passeport à jour ainsi que celui du Président qu'il représente, ou une copie) et les candidats aux élections pourront participer. Toute personne non munie de son passeport FFTDA ne pourra assister à la réunion.

Attention : seul.e.s les Président.e.s ou leurs représentant.e.s muni.e.s de leurs passeports sportifs (et celui des Président.e.s représenté.e.s) à jour pourront voter à cette réunion conformément aux statuts de la Ligue.

Dans l'attente de vous revoir et d'échanger ensemble, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Lowen Vallet
Président de la Ligue

